



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4559

Etat des travaux réalisés par la Commission consultative des services publics locaux  
(CCSPL) - Année 2018

Secrétariat général de la Ville de Lyon

Direction de la Commande Publique

**Rapporteur** : M. CORAZZOL Guy

**SEANCE DU 25 MARS 2019**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 27 MARS 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MARS 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 AVRIL 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 AVRIL 2019

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. GIORDANO (pouvoir à Mme RIVOIRE), Mme LEVY (pouvoir à Mme BAUGUIL), Mme BALAS (pouvoir à Mme NACHURY), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAVARD, M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2019/4559 - ETAT DES TRAVAUX REALISES PAR LA COMMISSION  
CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX  
(CCSPL) - ANNEE 2018 (SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA  
VILLE DE LYON - DIRECTION DE LA COMMANDE  
PUBLIQUE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 6 mars 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

**I - Cadre juridique :**

L'article L 1413-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit que le Président de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) présente annuellement, au Conseil municipal, les travaux de l'année précédente.

Ces travaux ont porté, en 2018, sur l'examen des rapports des délégataires de services publics et du rapport de la régie dotée de l'autonomie financière et de la personnalité morale « Halle Tony Garnier ». La CCSPL a aussi rendu des avis préalables auxancements de deux procédures de délégation de service public.

Ainsi, la CCSPL s'est réunie pour permettre aux délégataires de présenter leur rapport d'activité et de dialoguer avec ses membres.

Le 8 janvier 2018, la CCSPL a :

- approuvé son règlement intérieur ;
- donné un avis favorable au lancement de la procédure de délégation de service public pour l'exploitation du casino de Lyon ;
- examiné le rapport d'activité du casino de Lyon pour la saison 2015-2016.

Le 23 avril 2018, la CCSPL a examiné les rapports d'activités :

- de la Halle Tony Garnier pour l'année 2017 ;
- du Transbordeur pour la saison 2016-2017 ;
- de la fourrière automobile pour l'année 2016.

Le 19 juin 2018, la CCSPL a :

- donné un avis favorable au lancement de la procédure de délégation de service public pour l'exploitation de la fourrière automobile ;
- examiné le rapport d'activité du camping international de Lyon pour la saison 2015-2016.

Les éléments clés de ces rapports d'activité sont détaillés ci-après.

## **II - Rapports annuels des délégataires de services publics :**

### **a) Délégation de service public pour l'exploitation du Casino de Lyon**

**Titulaire : SAS Grand casino de Lyon - contrat du 01/04/2010 au 31/08/2019**  
**Saison 2015 - 2016**

Avec 33 M€ de produit brut des jeux, la Casino le Pharaon se classe 14<sup>ème</sup> sur 201 établissements exploités en France.

Les jeux traditionnels représentent 20 % du chiffre d'affaires et les machines à sous 80 %.

La fréquentation, avec 391 000 entrées, est en hausse avec 10 000 entrées de plus.

Les 251 machines à sous génèrent un produit brut de 26,6 M€, en augmentation de 0,2 M€ (0,85%). Le produit brut des jeux traditionnels progresse de 2,5 % (6,4 M€).

Les prélèvements pour la Ville de Lyon ont été de 4 567 219 euros, soit une hausse de 1,2%.

Le résultat net après impôt a progressé de 3,9% et a atteint un montant de 3,6 M€.

### **b) Délégation de service public pour l'exploitation de la salle de spectacle du Transbordeur**

**Titulaire : SAS Transmission - contrat du 01/7/2015 au 30/06/2020**  
**Saison 2016-2017**

Il s'agit de la deuxième saison de la seconde délégation de service public gérée par la société Transmission.

En termes de chiffres, il y a eu 180 dates dont 152 manifestations culturelles (concerts).

En termes de fréquentation du public, on dénombre 147 000 spectateurs, ce qui fait une utilisation assez intense de la salle. Sur ces 147 000 spectateurs, il y a eu des manifestations ou événements culturels gratuits pour le public (25 000 spectateurs).

On constate le retour à un exercice bénéficiaire puisque, pour un chiffre d'affaires qui approche les 2 millions d'euros, le résultat bénéficiaire est de 153 000 €. Par conséquent, la redevance versée à la Ville de Lyon augmente, notamment sur la part variable (loyer fixe de 15 000 € et sur la saison 2016-2017 une part variable de 12 000 €).

650 000 € du chiffre d'affaires viennent directement de la location de la salle aux producteurs de spectacles, un million d'euros provient des recettes annexes type recettes de bar et billetteries et le reste se divise entre des apports de partenariats privés et quelques subventions qui relèvent de sociétés civiles type Société des auteurs compositeurs et éditeurs de musique (SACEM) et le Centre national de la chanson, des variétés et du jazz (CNV) qui a mis en œuvre un fonds d'urgence de soutien aux salles de spectacles post-attentats de 2015.

### **c) Délégation de service public pour la gestion de la fourrière automobile de Lyon**

**Titulaire : Centre Technique Dépannage Automobile - contrat du 01/08/2014 au 31/07/2019**  
**Année 2016**

L'année 2016 a été marquée par deux événements principaux :

- mise en place d'une étude des risques psycho-sociaux sur le 4<sup>ème</sup> trimestre. C'était une demande des salariés suite à la période de troubles et une grève qui avait eu lieu en 2015. Celle-ci s'est réalisée sur la fin d'année 2016.
- mise en place, à partir de mars 2016, des « *agents de surveillance de la voie publique - ASVP* » embarqués.

Quelques chiffres clés de l'activité :

- véhicules enlevés : 20 291 véhicules mis en fourrière,
- véhicules restitués : 18 193,
- véhicules mis en destruction : 1 262,
- 35 332 jours de gardiennage avec un taux d'efficacité de 86,2 %.

Concernant la situation financière, le chiffre d'affaires (CA) a augmenté de près de 13%, passant de 1 917 000 € à 2 165 000 €. Un résultat qui sort à l'équilibre avec une redevance pour la Ville de Lyon de 103 403 €, prenant en compte la part fixe et une légère part variable.

En ce qui concerne le détail de l'activité :

- le CA concernant les enlèvements a augmenté de 16 %,
- le CA concernant le gardiennage a augmenté de 3 %,
- le CA des déplacements de véhicules a augmenté de 32 %,
- le CA expertises a augmenté de 13 %,
- le CA des véhicules détruits est en baisse (de 61 000 € à 44 000 €).

Les loyers versés à la Ville de Lyon sont stables, 418 000 € contre 420 000 € à N-1.

Il n'y a pas eu d'évolution des tarifs entre 2015 et 2016.

#### **d) Délégation de service public pour la gestion du camping international de Lyon**

**Titulaire : INDIGO - contrat du 1/11/2005 au 31/10/2017**  
**Saison 2015-2016**

Sur cette période, la France a connu des événements qui ont impacté lourdement le tourisme, en particulier dans les grandes villes :

- actes terroristes en novembre 2015 à Paris, annulation de la Fête des Lumières à Lyon ;
- mouvements sociaux contre la loi Travail au Printemps 2016, largement relayés dans les médias étrangers, avec notamment les grèves de carburants qui ont pesé sur les choix de certaines clientèles.

Ces événements ont fortement impacté l'activité, même si l'effet s'est moins ressenti à Lyon qu'à Paris où il a été estimé à plus de 20 %.

L'Euro 2016 de football en France a généré de fortes fréquentations sur le camping (+35 % de fréquentations entre juin 2016 et juin 2015) et a induit des recettes inhabituelles de l'activité camping et bar-restauration.

En dépit des événements et grâce à l'Euro 2016 et le souci de gestion maîtrisée du camping, la saison 2016 a été relativement bonne.

La conjonction des actions commerciales continues visant à développer la fréquentation hors-saison, et de la notoriété croissante des réseaux Huttoxia et Camping Indigo, a permis au camping de recevoir une fréquentation en croissance de 6 % avec 107 902 nuitées et une progression du chiffre d'affaires de l'ordre de 12 %.

En matière d'investissement, la principale modification a concerné l'équipement WIFI du camping mais d'autres modifications sont intervenues : rénovation du parc des machines à laver et des sèche-linges.

Concernant la restauration, le bon résultat est lié à l'Euro 2016 de football : la restauration a été ouverte beaucoup plus tôt et de nombreux supporters ont été accueillis dans d'excellentes conditions.

### **III - Régie dotée de l'autonomie financière et de la personnalité morale : « Halle Tony Garnier » - saison 2016-2017 :**

En 2017, le chiffre d'affaires s'élève à près de 5 millions d'euros, ce qui permet de dégager un loyer pour la Ville de Lyon de 564 000 €. Pour rappel, la Halle n'est pas subventionnée et il s'agit donc d'un fonctionnement basé sur les résultats de l'exploitation.

Il y a eu 115 jours d'ouverture en 2017 avec un peu plus de 600 000 visiteurs payants. L'activité sur cette année est exceptionnelle. On note également un chiffre d'affaires record sur la restauration puisqu'il se situe à environ 1,4 millions d'euros de recettes (bar, sandwiches, produits dérivés, etc.). Il est important de noter à quel point ce secteur fait partie intégrante de l'activité et participe à la bonne santé de l'établissement.

Concernant le bâtiment, il y a eu une période de travaux pendant l'été 2017, ce qui a empêché l'activité et la location de la salle pendant cette période.

Parmi les spectacles qui ont marqué la saison, on peut citer : Disney on Ice, Danse avec les stars, les 3 mousquetaires, le Cirque du Soleil, Notre Dame de Paris, le Festival Lumière.

En artistes musicaux francophones, la Halle a accueilli en 2017 : Kendji Girac, Renaud, Patricia Kaas, Soprano, Julien Doré, Damien Saez, Boulevard des airs, Christophe Maé, M Pokora, Black M, PNL, IAM, Kids United, Michel Sardou, Florent Pagny, etc.

En humoristes, la Halle a accueilli en 2017 : les Chevaliers du Fiel, les Bodin's, Véronique Dicker.

Il appartient au Conseil municipal de prendre acte de la synthèse des travaux de la CCSPL au cours de l'année 2018.

Vu l'article L 1413-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Où l'avis de la commission **finances - commande publique - administration générale - ressources humaines** ;

### **DELIBERE**

Le Conseil municipal prend acte de la communication des résultats des travaux réalisés par la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) au cours de l'année 2018.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Guy CORAZZOL